

Vie municipale
**Une nouvelle majorité
pour Audierne**
p. 4

Dossier
**L'été
côté mer**
p. 12

Vie économique
**Nos commerçants
ont du talent !**
p. 18

GWAÏEN

Le magazine de la commune Audierne-Esquibien

07 2026 | #18

N° ISSN : 2681-5435





Édito

Florent Lardic



« Pour une ville vivante, toute l'année ! »

L'été s'est annoncé par une canicule historique, une nouvelle donne dont il nous faut désormais tenir compte. Dans l'immédiat, place aux retrouvailles et aux baignades, en vacances ou après le travail.

Cette année encore, le label Pavillon Bleu récompense **la qualité de nos plages** de Trescadec et de Trez Goarem. L'occasion de profiter de l'océan et de sa fraîcheur, mais aussi de prendre conscience de la fragilité du littoral. Les dunes de Trescadec ont, cet hiver, été touchées et les services de la commune ont fait leur possible pour adapter l'accès à cette plage fantastique.

La mer s'est rendue plus cruelle encore

en emportant un de nos pêcheurs le 30 avril dernier. Épreuve terrible pour la famille, ce drame a réveillé les peines de toutes familles du Cap. Le 30 mai, la communauté des gens de mer et des Capistes s'est massée sur le quai pour rendre un hommage digne et émouvant à Erwann Gléveau. *Joa d'an anaon.*

Faire face aux évènements, rendre la vie plus facile, penser à l'avenir malgré les coups du sort, c'est ce que la nouvelle majorité élue en mars dernier se donne pour mission.

Avec Carine Thomas, première adjointe, nos colistiers et l'opposition, nous partageons de nombreux projets communs. Je souhaite faire de notre commune « une ville vivante, toute l'année » ! L'ambition pour les projets, l'ouverture d'esprit et le réalisme budgétaire guident nos pas pour ce mandat qui nous mènera à 2032 ou 2033 selon la loi.

D'ici là, retrouvons-nous à l'embarcadère ou au Stum au détour d'une fête !

Erruet eo an hañv gant ur gwagenn tommder istorel – ur gwirvoud nevez a rankomp kemer e kont bremañ. Evit ar poent avat eo poent adkavout tud all ha plijout d'ober ur neuial, pe e vefe e vakañsoù pe goude al labour.

Ar bloaz-mañ c'hoazh e vez priziet kalite hon traezhenoù gant al label Pavilhon glas, ar Gabusined e Traezh Gwaremm eus en Eskevien. Tro zo da dennañ gounid eus ar mor hag eus e freskter, hag ivez da gompren pegen bresk eo an arvor. Tizhet eo bet tevennoù Treskadeg er goañv-mañ ha servijoù ar gumun o deus graet o seizh gwellañ evit mont d'an draezhenn faltazius-se !

Krizoc'h eo bet ar mor c'hoazh pa oa bet kaset unan eus hor pesketaer d'an 30 a viz Ebrel tremenet. Un taol-esae spontus eo bet evit ar familh. Gant an tenn penn-bazh-se e oa bet dihunet poanioù holl familhoù ar C'hab. D'an 30 a viz Mae e oa bet tolpet kumuniezh an dud a vor hag ar gapisted war ar c'hae evit dougen bri din ha fromus da Erwann Gléveau. Joa d'an anaon.

Talañ ouzh an darvoudoù, lakaat ar vuhez da vezañ aesoc'h, soñjal en dazont daoust d'an taolioù-kaer, sed aze ar pezh a ro ar muiañ-niver nevez dilennet e miz Meurzh tremenet da gefridi.

Asambles gant Carine Thomas, eilmaerez kentañ, hor c'holisters hag an eneberezh, e rannomp ur bern raktresoù boutin ganeomp, fellout a ra din ober eus hor c'humun « ur gêr vev, a-hed ar bloaz » ! Ar youl evit ar raktresoù, an digeriñ spered hag ar gwirvoudegezh er budjed a heñch hor c'hammedoù evit ar respetad-se a gaso ac'hanomp betek 2032 pe 2033.

A-benn neuze en em gavomp e Lervily pe er Stum tro-dro d'ur gouel !

Mairie

Une nouvelle majorité pour Audierne

Le 22 mars dernier, le deuxième tour des élections municipales a donné la liste Construire l'avenir gagnante, lors d'un scrutin où le taux de participation s'est élevé à près de 75 %. Le 28 mars, le nouveau conseil municipal a élu Florent Lardic, 41 ans, maire d'Audierne. Carine Thomas est maire déléguée d'Esquibien. La majorité compte 22 élus, l'opposition 7. Le renouvellement du conseil municipal est particulièrement marqué : 23 élus sur 29 n'avaient jamais été élus auparavant. Tous travaillent au sein de commissions thématiques qui préparent les délibérations du conseil. Audierne a également désigné ses 7 élus à la communauté de communes, qui compte 31 élus.



Florent Lardic
Maire d'Audierne



Carine Thomas
Première adjointe
aux affaires sociales
et maire déléguée
d'Esquibien

Les conseillers municipaux



Marc Arzel



Adélie Castel



Georges Castel



Jérémy Cloarec



Laurent Faure



Jean-Yves Morvan



Sophie Preunel



Danièle Priol-Thomas



Malika Redaouia



Linda Riou



Frédérique Tapon



Michel Van Praët

Retraite

Départ de Christine Faumont

Christine Faumont était agent communal depuis près de 6 ans. Si elle a été surtout une « travailleuse de l'ombre » par ses fonctions d'assistante de direction et des élus, certains l'ont connue à l'accueil de la mairie ou bien encore en conseil municipal, en appui aux élus et à la direction générale. Elle a également consacré une grande partie de ses missions à l'organisation des élections pour assurer un bon déroulement des scrutins. Bon nombre d'administrés ont ainsi pu la croiser dans l'un des bureaux électoraux de la commune (bureau n° 1). Son sens du service public, sa volonté de toujours améliorer les pratiques était sa raison d'être. Nouvelles missions, nouveaux outils de travail, nouveaux élus : Christine a aimé la nouveauté et a toujours su s'adapter aux évolutions de la fonction publique et du travail en commune. Depuis juin, Christine profite de sa nouvelle vie et de son temps libre en se consacrant à ses loisirs (notamment les voyages), et à sa famille.



Les adjoints



Thierry Coupelant,
Urbanisme, commerce
et occupation
du domaine



Sandrine Paul
Écoles, enfance,
jeunesse



Thierry Capron
Travaux, voirie,
circulation,
communication



Nadine Jude
Finances, ressources
humaines et
administration
générale



Paul Ladmirault
Action culturelle,
patrimoine vivant,
langue bretonne



Yves Miossec
Associations, sport,
événements



Christian Neveu
Environnement,
littoral, transition
écologique



Armelle Brard
Participation
citoyenne

Le conseiller délégué

Les conseillers de l'opposition



Corinne Briant



Nathalie de Neve

Les permanences

Vous avez la possibilité de rencontrer vos élus lors de permanences en mairies.

- **Culture**, Florent Lardic, mercredi après-midi sur RDV.
- **Affaires sociales**, Carine Thomas, lundi après-midi sur RDV et du lundi au vendredi après 17 h.
- **Urbanisme, commerce et occupation du domaine**, Thierry Coupelant, vendredi après-midi sur RDV.
- **Écoles, enfance, jeunesse**, Sandrine Paul, du lundi au vendredi sur RDV.
- **Travaux, voirie, circulation, communication**, Thierry Capron, mardi et jeudi après-midi sur RDV.
- **Finances, RH, administration générale**, Nadine Jude, du lundi au vendredi sur RDV.
- **Environnement, littoral, transition écologique**, Christian Neveu, du lundi au vendredi sur RDV.
- **Participation citoyenne**, Armelle Brard, mardi et jeudi matin.
- **Association, sport, événements**, Yves Miossec, mardi matin et vendredi après-midi sur RDV.

Pour toute prise de rendez-vous, merci de bien vouloir contacter l'accueil de la mairie d'Audierne au 02 98 70 08 47.



Grégoire Dirson



Guy Lancou



Philippe Laporte



Corinne Le Moënnier

et aussi Pascal Mendili

Urbanisme

QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre commune avant de commencer vos travaux.

Un projet ?
Avant d'engager vos travaux, pensez à vérifier les règles du PLU ou PLUi de votre commune et les éventuelles contraintes locales.

SF **SANS FORMALITÉ**
Aucune autorisation à déposer

DP **DÉCLARATION PRÉALABLE**
Autorisation à déposer en mairie avant le début des travaux.

PC **PERMIS DE CONSTRUIRE**
Autorisation à déposer en mairie, dossier plus complet

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

	TERRASSE DE PLAIN-PIED SANS SURÉLEVATION	SF
	TERRASSE SURÉLEVÉE	DP PC
	ALLÉE, AIRE DE STATIONNEMENT (matériaux perméables)	SF
	CLÔTURE (selon délibération communale)	DP
	PORTAIL	DP
	ABRI DE VOITURE (CARPORT)	DP PC
	ABRI DE JARDIN, PERGOLA, CARPORT	SF DP PC
	PISCINE NON COUVERTE	SF DP PC
	PISCINE COUVERTE	DP PC
	PISCINE COUVERTE ET > 1,80 m de HAUT	PC
	ARBRE : COUPE OU ABATTAGE (selon règle du PLU / PLUi)	SF

VOTRE PROJET CONCERNE...



CONSTRUCTIONS ANNEXES & EXTENSIONS

	GARAGE INDÉPENDANT	DP PC
	VÉRANDA, EXTENSION	DP PC
	SURÉLEVATION OU ÉTAGE SUPPLÉMENTAIRE	PC
	CHANGEMENT DE DESTINATION AVEC MODIFICATION DE FAÇADE OU DE STRUCTURE PORTEUSE	PC
	EXTENSION DE L'HABITATION	DP PC

CAS PARTICULIERS SECTEURS PROTÉGÉS

Vous êtes situé dans un périmètre :

- de monuments historiques
- de site classé ou inscrit
- de site patrimonial remarquable (SPR)
- aux abords de monuments historiques
- en secteur sauvegardé

Tous les travaux même sans formalité peuvent nécessiter une autorisation spécifique (ABF). Renseignez-vous auprès de votre mairie.

SELON VOTRE ZONE DU PLU OU PLUi

Les règles d'urbanisme varient selon votre zone (U, AU, A, N...) et selon les prescriptions du règlement écrit et graphique de votre PLU ou PLUi.

EXEMPLES DE RÈGLES POUVANT VARIER

ARCHITECTE OBLIGATOIRE

Dans certains cas, le recours à un architecte est obligatoire :

- pour une construction neuve dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est > 150 m²
- ou pour une extension portant l'ensemble à plus de 150 m²

ÉQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS

SF	SF	SF	DP	DP

À SAVOIR

- Chaque projet dépend des règles du PLU ou du PLUi en vigueur.
- Les règles peuvent varier selon votre zone (U ou non) et selon les secteurs protégés (abords de monuments historiques, sites classés, etc.).
- Le PLU ou le PLUi de votre commune est consultable sur geoportail-urbanisme.gouv.fr
- Les informations de cette fiche sont données à titre indicatif et ne remplacent pas la consultation du service urbanisme.

BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

Un doute, un projet ? Nos agents sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Contactez le service urbanisme de votre commune.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE À DESTINATION DES ÉLUS ET AGENTS DES COMMUNES
Libre de reproduction et d'utilisation pour vos administrations.

PRIVILEGIONS UN AMÉNAGEMENT DURABLE ET RESPECTUEUX DE NOTRE CADRE DE VIE



Société

Conflits de voisinage

Un conflit de voisinage peut vite devenir fatigant, surtout quand il s'installe dans la durée. Plusieurs solutions existent avant d'arriver jusqu'à la saisine de la voie judiciaire.

Le maire a bien souvent un pouvoir limité.

• Tenter une discussion avec son voisin : c'est la première étape d'une solution à l'amiable

- Choisir un moment neutre (pas au milieu du conflit)
- Décrire les faits et leurs effets
- Formuler une demande cordiale par écrit

• Documenter le désordre subi

Si le problème persiste, alors gardez des éléments factuels :

- dates/heures des incidents ;
- photos/vidéos si pertinentes, échanges écrits ;
- témoignages éventuels.

Nuisances sonores

L'été est une saison propice aux retrouvailles, aux barbecues, aux travaux de jardinage... et parfois à quelques décibels de trop ! Pour que chacun puisse profiter pleinement des beaux jours, il est rappelé que l'article R. 1336-5 du Code de la santé publique interdit les bruits susceptibles de troubler la tranquillité du voisinage par leur durée, leur répétition ou leur intensité. Tondeuses, perceuses, enceintes musicales ou soirées prolongées sont donc à utiliser avec mesure et dans le respect de chacun. En cas de désaccord, un échange courtois entre voisins permet souvent de trouver une solution. Un peu d'attention, une dose de bon sens et quelques décibels en moins contribueront à faire de l'été une réussite pour tous !



• Passer par un tiers

Selon le contexte, un tiers doit être saisi afin d'entamer une médiation :

- le syndic de copropriété ou le bailleur (immeuble) ;
- un conciliateur de justice.

Le conciliateur de justice permet souvent de trouver une solution avant d'aller plus loin. Monsieur Dominique Bellec, conciliateur de justice, traite un dossier en deux ou trois mois en moyenne. Le service du conciliateur de justice est gratuit. Les rendez-vous sont pris auprès de l'espace France Services au 02 98 70 08 78. Ils se déroulent les mardis à Pont-Croix. Cinq à six dossiers sont examinés chaque semaine.

• Si la situation devient sérieuse

- Tapage/bruit important > Gendarmerie nationale
- Menaces, intimidations, dégradations, harcèlement > conserver les preuves et envisager un signalement ou une plainte
- Litige de propriété (mur, clôture, arbres) > vérifier les règles locales et parfois recourir à l'assistance juridique

Le pouvoir de police du maire

L'article L. 2213-25 du Code général des collectivités territoriales stipule que le maire détient également un pouvoir de police spéciale en matière d'entretien de certains terrains. Dans ce cas, il peut notifier par arrêté au propriétaire d'un terrain non entretenu, l'obligation d'exécuter les travaux de remise en état du terrain après mise en demeure. À défaut d'exécution dans le délai imparti, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution et aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit. Le maire ne pourra faire usage de son pouvoir de police spéciale que s'il s'agit d'un terrain ou d'une partie de terrain non bâtie situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 m des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines appartenant au propriétaire.

• Si vous êtes en France, le service public explique les démarches à suivre selon le type de nuisance : Service Public – Troubles de voisinage



— À l'initiative de la mairie

Commémorations

• 23 avril

Le 23 avril, les Jardiniers des deux baies organisaient l'assemblée générale de l'association départementale de l'ordre du Mérite agricole.

À l'issue de l'AG, en présence de nombreux élus, s'est tenue une cérémonie au monument aux morts d'Esquibien avec présentation des drapeaux et dépôt de gerbe.

• 25 avril

Cérémonie du souvenir des victimes de la déportation devant l'ancien hôtel des Dunes où des résistants avaient été raflés et ne sont jamais revenus.

• 8 mai

Monsieur le Maire, la maire déléguée d'Esquibien et de nombreux élus ont accompagné les anciens combattants devant le monument aux morts d'Esquibien pour la commémoration de la victoire de 1945.

• 18 juin

Célébration de l'appel du 18 juin 1940, en présence des marins de la vedette *Aber Wrac'h*, dont Audierne est ville marraine, et d'une classe de 5^e du collège de Locquéran.

Redadeg

Connaissez-vous la Redadeg (« course » en breton) ?

Cette course :

- parcourt des communes des cinq départements bretons ;
- implique des écoles, des citoyens, des élus, des associations ;
- sensibilise à la préservation d'une langue : le breton.

• Pour en savoir plus :

<https://www.ar-redadeg.bzh>



*Meurzh e oa bet dilennidi ha tud
eus ar gumun o redek evit ar
brezhoneg !*

Mardi, des élus et des citoyens
ont couru pour la langue
bretonne !

Un fleurissement durable et participatif

Pour valoriser son identité maritime et son patrimoine breton, la ville d'Audierne, déjà récompensée par une 3^e fleur du label Villes et Villages Fleuris, développe une politique de fleurissement durable.

Les aménagements paysagers privilégient des plantes vivaces et rosiers anciens adaptés au climat littoral, résistants aux vents et nécessitant peu d'entretien, afin de limiter les coûts d'arrosage et de renouvellement.

Une thématique exotique, inspirée du passé maritime breton et des plantes rapportées par les navigateurs, enrichit également les espaces publics comme les jardins Maurice Fenoux, Le Duff de Mésonan ou la place de l'Océan. Cette démarche associe qualité paysagère, maîtrise des dépenses et participation citoyenne grâce au « permis de végétaliser » et à la distribution gratuite de bulbes. Une concertation sera aussi menée à Kerivoas avec Finistère Habitat. Une dynamique qui pourrait ouvrir la voie à l'obtention d'une 4^e fleur.



Une nouvelle vie pour les fleurs municipales

Rien ne se perd, on replante ! Les fleurs de printemps ont été retirées des massifs de la commune puis distribuées gratuitement à celles et ceux qui ont souhaité fleurir pieds de mur, accotements, parterres devant ou autour de chez eux.

Pour une ville plus fleurie
et plus belle encore !



La batucada Kilikita du Cap-Sizun et la batucada Les Bras Ka'C de Montignac (Dordogne) ont fait vibrer le centre-ville aux rythmes brésiliens le samedi 11 avril.



De gauche à droite : Jean-Pierre Segalen, artiste, Christine Tomme, présidente d'Art'Ria et Paul Ladmirault, conseiller délégué de la mairie d'Audierne en charge de l'action culturelle.

— À l'initiative des associations

- **Samedi 11 avril** : la batucada Kilikita du Cap-Sizun
- **Vendredi 1^{er} mai** : le marché aux plantes et produits du terroir organisé par l'association Les Jardiniers des deux baies

Expositions organisées par l'association Art'Ria à l'espace contemporain Le Dessus des Halles

- **11 avril > 16 mai** : Pierre Le Gall et Sandra Lamour
- **23 mai > 27 juin** : Jean-Pierre Segalen



Exposition de Pierre Le Gall et Sandra Lamour.

— À l'initiative des écoles



*Kermesse de l'école d'Esquibien le dimanche 7 juin.
Kermesse de l'école Pierre-Le-Lec le dimanche 14 juin.*



- **Samedi 20 juin** : fête de la musique, place du Général-de-Gaulle

Kermesses

- **Dimanche 7 juin** : kermesse de l'école Esquibien
- **Dimanche 14 juin** : kermesse de l'école Pierre-Le-Lec
- **Vendredi 26 juin** : kermesse de l'école Sainte-Anne

Le saviez-vous ?

La ville d'Audierne est signataire de la charte *Ya d'ar brezhoneg*, qui vise à promouvoir l'usage du breton dans la vie publique. Les enfants des écoles d'Audierne et d'Esquibien sont sensibilisés au breton par l'association Mervent.

Évènements à venir



— À l'initiative du Théâtre Georges-Madec

Bourg d'Esquibien

Ciné • conférences • concerts • spectacles

- **Lundi 10 août à 20 h 30** : *La foire de l'avenir* de M. Jean et M^{me} Jeanne.
- **Mercredi 12 août à 20 h 30** : trois ballets : *Boléro* de Ravel, *Who Cares?* de Gershwin et *The Seasons' Canon* de Richter.
- **Jeudi 13 août à 20 h 30** : concert du quartet de Clément Abraham.
- **Dimanche 27 septembre à 17 h** : théâtre *Vive Bouchon !!*, par la troupe Six pieds sur scène.
- **Samedi 19 septembre à 17 h 30** : conférence d'Yves Fouquet *Quand la mer révèle la préhistoire : murs submergés de l'île de Sein*.

- **Du lundi 3 au dimanche 9 août 2026** : stages d'été pour enfants et adolescents avec le Théâtre éphémère. Restitution des activités en public le dimanche 9 août à 11 h au Théâtre Georges-Madec. Accès libre.

Fête du port

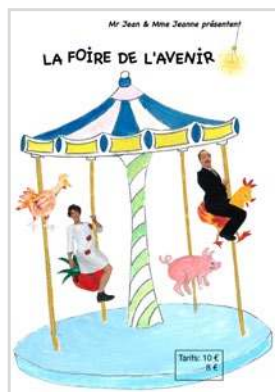
- **Samedi 22 août à partir de 18 h** sur les quais d'Audierne.

Balade théâtralisée

- **Jeudi 27 août de 18 h 30 à 20 h** : *Les petites mains de l'histoire*. Réservation gratuite à l'office de tourisme d'Audierne.



De gauche à droite :
ballet *Who Cares?*
de Gershwin ; quartet
de Clément Abraham.
Ci-contre : murs
submergés au large
de l'île de Sein.



Forum des associations

- **Samedi 12 septembre de 14 h à 18 h** : salle polyvalente d'Esquibien.
- **Retrouvez toutes les animations de l'été sur le site www.audierne.bzh et dans le programme des animations de l'office de tourisme, disponible à l'office de tourisme et dans les mairies.**



Bibliothèques

- **Au plaisir de lire** : courant juin, la bibliothèque d'Audierne a quitté la rue Lamartine pour s'installer au 25, rue Victor-Hugo, dans l'ancien local de La Galerie, où vous retrouverez la même équipe de bénévoles.
- **Lecture et loisirs** : en attendant de retrouver son local entièrement rénové à la rentrée, la bibliothèque d'Esquibien vous accueille durant tout l'été au club-house du stade. Mardi 18 août de 14 h à 16 h 30 : atelier contes et arts plastiques pour les enfants de 5 à 8 ans (réservation obligatoire, places limitées).



Animations Pavillon Bleu

Dans le cadre de la labellisation des plages de Trescadec et de Trez Goarem, la mairie d'Audierne organise, en partenariat avec l'association Mer et plages vivantes, des animations estivales gratuites de sensibilisation à l'environnement.

- **Lundi 10 août à 10 h** : découverte de la flore et la faune de la dune de Trescadec.
- **Mercredi 12 août à 10 h** : balade commentée de Sainte-Évette.
- **Vendredi 14 août à 10 h** : découvertes des algues et animaux de la laisse de mer et des flaques de la plage de Trescadec.
- **Lundi 17 août à 19 h** : observation de la dune de Trescadec, son évolution, sa flore et sa faune.
- **Mercredi 19 août à 15 h** : le rôle du mât Fénoux dans l'aménagement du port d'Audierne et évolution du trait de côte.



EXPOSITION DE PEINTURE YANN QUEFFÉLEC

Salle au-dessus des halles d'Audierne
Vernissage le 4 Juillet. Jusqu'au 31 Août

Audierne



Expo

Yann Queffélec

Cet été, jusqu'au 31 août, la ville d'Audierne dans l'espace contemporain Le Dessus des Halles rend hommage au peintre et réalisateur Yann Queffélec disparu en 2018.

Mathurin, son fils détenteur de son œuvre, a prêté une trentaine de toiles du peintre : des « rivages » inspirés d'une île de l'archipel des Glénan où séjourna l'artiste, et des peintures, plus abstraites, aux thèmes variés : « Nocturnes », « Comètes », « Morfès » et autoportraits « Laid ».

La galerie Au Gai Sabot, qui expose le peintre depuis 2003, est partenaire de cette rétrospective en tant que commissaire d'exposition avec le soutien éclairé de Mathurin Queffélec. C'est un événement fort pour notre commune puisque nous n'avons pas vu l'étendue du travail de Yann Queffélec depuis sa grande rétrospective de Fouesnant en 2019.

- **Retrouvez l'ensemble des événements et animations sur le site www.audierne.bzh, rubrique agenda.**

Place aux Mômes

« Le festival familial qui anime vos vacances »

Avec des spectacles riches et éclectiques où tout le monde se retrouve, des tout-petits aux plus grands, la programmation invite au partage, au rire, à l'émerveillement et à la création de souvenirs en commun.

Spectacles gratuits tous les dimanches à 18 h jusqu'au 31 août à l'espace Émile-Combes (ancien collège Saint-Joseph).

- **Programmation détaillée sur audierne.bzh.**

Les plages



Gardons notre littoral propre

Quoi de plus déplaisant que de s'installer sur le sable et de découvrir à côté de soi une canette vide ou un mégot de cigarette ! La propreté de nos plages est l'affaire de chacun d'entre nous. Des poubelles sont disposées aux principaux accès. Un ramassage régulier est assuré ; il est renforcé pendant la période estivale. Mais il y a mieux ! J'arrive avec mon pique-nique ou le goûter des enfants et je repars avec mes déchets ! Que je trie tranquillement à la maison dans les poubelles appropriées. Les bacs à marée sont destinés à accueillir uniquement les laisses de mer.

Pavillon Bleu : des plages de qualité

Les plages de Trescaderc et Trez Goarem sont une nouvelle fois labellisées Pavillon Bleu. L'obtention de ce label, premier ecolabel au monde pour les plages, n'est pas seulement synonyme d'une eau de baignade de grande qualité, régulièrement contrôlée. Une plage labélisée Pavillon Bleu répond aussi à des exigences de propreté, d'accessibilité, de sécurité, d'accès à l'eau potable et d'information du public.

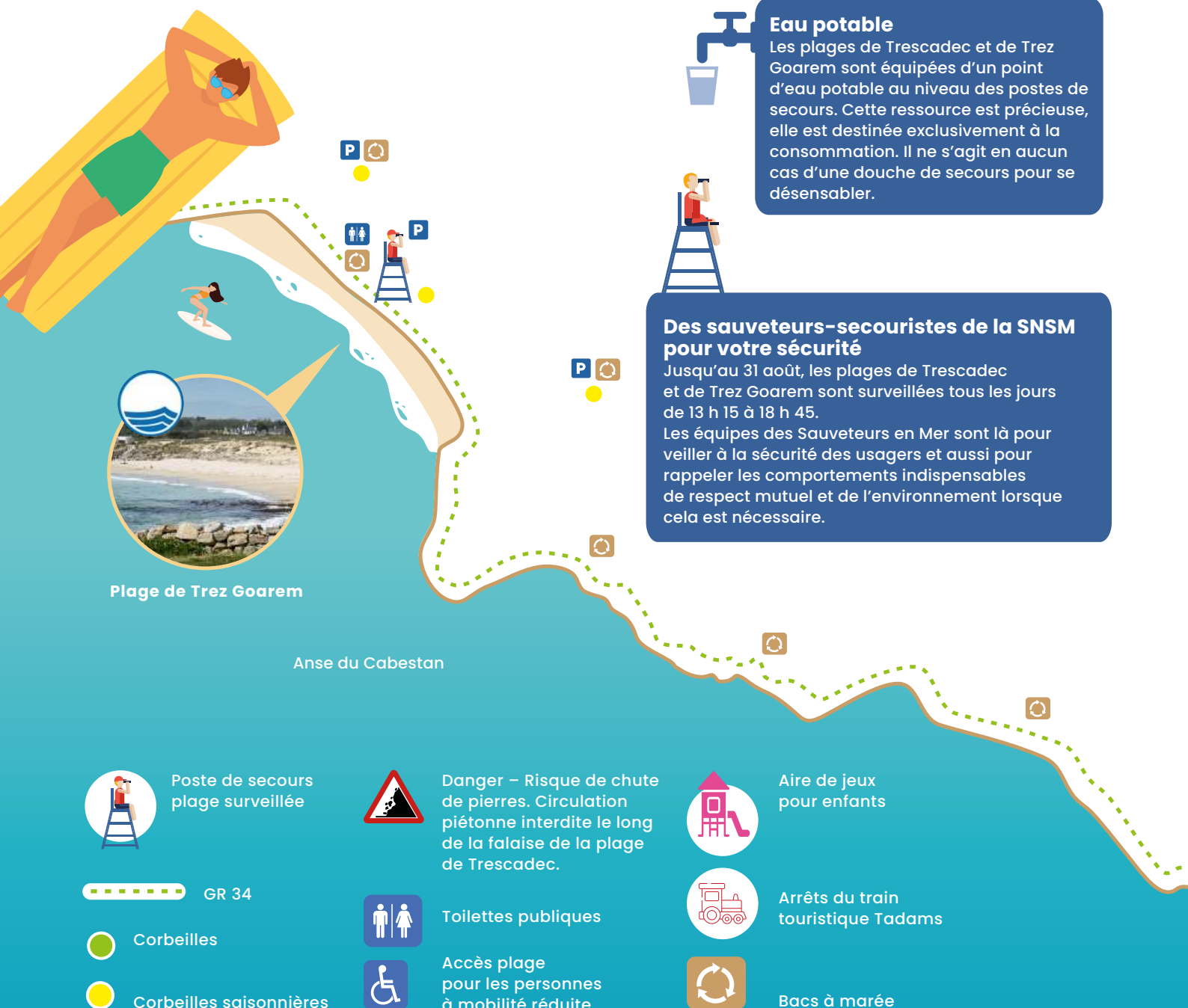
Eau potable

Les plages de Trescaderc et de Trez Goarem sont équipées d'un point d'eau potable au niveau des postes de secours. Cette ressource est précieuse, elle est destinée exclusivement à la consommation. Il ne s'agit en aucun cas d'une douche de secours pour se désensabler.



Des sauveteurs-secouristes de la SNSM pour votre sécurité

Jusqu'au 31 août, les plages de Trescaderc et de Trez Goarem sont surveillées tous les jours de 13 h 15 à 18 h 45. Les équipes des Sauveteurs en Mer sont là pour veiller à la sécurité des usagers et aussi pour rappeler les comportements indispensables de respect mutuel et de l'environnement lorsque cela est nécessaire.



Plage de Trez Goarem

Anse du Cabestan



Food trucks

ESPLANADE DES CAPUCINS

La caravane bleue : crêpes, paninis, boissons, glaces
La barak : burgers, sandwiches, boissons, glaces

ESPLANADE DU MÔLE (VIVIERS)

Le Tuk-Tuk : viandes au braséro, moules & frites, boissons, glaces
Au petit Deauville : manège pour enfants
Au fin gourmet : granités, churros, gaufres, pommes d'amour, glaces

ESPLANADE DE L'OcéAN

Taco Lima : spécialités mexicaines, glaces et boissons
Ty Ma&La : crêpes, gaufres, kouing, boissons, glaces



Chiens

Nos amis les chiens ne sont pas autorisés sur les plages pendant la période estivale par arrêté. Merci de respecter cette consigne et de ramasser les déjections si vous cheminez sur les sentiers à proximité des plages.



Plage des Capucins

Plage de Trescadec

Plage de Sainte-Évette

Plage de Pors-Péré



Algues

Les algues échouées sur les plages, appelées laines de mer, jouent un rôle écologique important. Nos plages sont riches de cette biodiversité. Seuls les amoncellements inhabituels d'algues sont évacués par les services municipaux.



Le patrimoine maritime envahit la ville !

Canons, ancres et balises nautiques ont décidé de quitter leur retraite discrète du Musée maritime pour reprendre du service... au grand air ! Installés au cœur de nos massifs et jardins communaux, ces témoins de notre histoire maritime seront désormais visibles de tous.

Une belle façon de faire découvrir notre patrimoine, tout en redonnant vie à une petite cour municipale qui avait quelque peu perdu le cap.



Travaux
d'enfouissement
rue Carnot.

Quand les réseaux font profil bas !

À Audierne, les fils aériens sont invités à descendre d'un étage. Avec le soutien du SDEF, la commune poursuit son programme d'enfouissement des réseaux électriques et de communications. Après la rue Amiral-Guépratte et la rue Carnot, ce sera bientôt au tour de la venelle de l'ancien Musée maritime et du quai Anatole-France. Cette coopération s'appuie sur le protocole national signé en 2012 et sur l'accord départemental conclu en 2013, qui permettent aux différents intervenants de travailler de concert. Certes, les travaux ne remportent jamais le concours de popularité de l'année. Entre tranchées, barrières, engins et circulation modifiée, chacun y trouve parfois matière à commentaire. Mais quelques semaines de désagréments permettent souvent plusieurs décennies de tranquillité. Et avouons-le : les réseaux sont probablement les seuls équipements publics dont la réussite se mesure au fait qu'on ne les voit plus.



L'EHPAD La vallée du Goyen, recherche ses dix futurs résidents !

Vos parents ne peuvent plus se maintenir à domicile ? Il existe une solution à Audierne dans cet EHPAD à l'équipe bienveillante. À 5 minutes des plages, il est idéalement situé pour faciliter les visites des familles.

Curieux d'en savoir plus ?
Tél. : 02 98 70 26 10



Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique est une décision régionale pilotée localement par la communauté de communes. Le chantier sur Audierne arrive à son terme. Le planning est, pour l'instant, conforme aux échéances prévues dans le programme.

Nous pouvons donc raisonnablement envisager une éligibilité à la fibre pour l'ensemble des habitants d'Audierne et d'Esquibien d'ici la fin de l'année 2026. Il appartiendra alors à chacun de choisir son fournisseur d'accès à Internet.

Pour connaître à tout moment l'état d'avancement du déploiement et vérifier votre éligibilité, consultez le site www.thdbretagne.bzh (rubrique « carte d'éligibilité »).



Le 27 mai était organisée une visite du chantier avec les membres du bureau municipal et ceux de la commission travaux.

Lavoirs entretenus par des bénévoles



Lavoir du Stang.

Sur les communes historique d'Audierne et d'Esquibien, plusieurs lavoirs retrouvent peu à peu leur charme d'antan grâce à l'engagement de riverains et d'habitants soucieux de préserver ce patrimoine de proximité. Par leurs initiatives de nettoyage, de débroussaillage et d'entretien, ils contribuent à mettre en valeur ces lieux chargés d'histoire qui faisaient autrefois partie intégrante de la vie quotidienne. Les lavoirs n'étaient pas seulement des espaces dédiés à la lessive ; ils étaient aussi des lieux de rencontre, d'échange et parfois même les premiers réseaux sociaux de nos villages ! Leur préservation permet aujourd'hui de conserver la mémoire de ces usages tout en embellissant notre cadre de vie. La commune tient à remercier toutes les personnes qui consacrent du temps et de l'énergie à ces actions. Elle souhaite également encourager les initiatives permettant de faire vivre ces sites et de les faire découvrir au plus grand nombre, dans le respect de leur caractère patrimonial. Ces espaces peuvent en effet devenir des haltes agréables au détour d'une promenade, des lieux de découverte ou de convivialité. Grâce à l'implication de chacun, ces témoins du passé continuent d'écrire une nouvelle page de leur histoire. Une belle façon de rappeler que le patrimoine n'est jamais aussi vivant que lorsqu'il est partagé.



Rénovation de l'école Pierre-Le-Lec

Les travaux de rénovation de l'école Pierre-Le-Lec se poursuivent conformément au calendrier établi. En juin, lors d'une réunion d'information des riverains, un point d'étape a permis de présenter l'avancement du chantier et les principales phases à venir.

Le désamiantage est désormais achevé et les travaux de démolition se poursuivront jusqu'au début de l'automne. À partir de la fin novembre, la reconstruction débutera avec l'installation d'une grue entraînant des adaptations, pour quelques mois, de la circulation sur le quai Anatole-France. Ce projet a été conçu pour répondre aux normes environnementales actuelles tout en offrant un cadre d'apprentissage moderne, fonctionnel et de qualité.

*Dépose des
anciennes chaînes.*



De nouvelles chaînes pour les bateaux

Il n'y a pas qu'en montagne qu'il faut être bien équipé !

Au port de Sainte-Évette, les chaînes installées au fond du port avaient largement mérité leur retraite après plus d'une vingtaine d'années passées à affronter marées, tempêtes et mouvements des embarcations. Leur usure ne permettait plus aux plaisanciers d'amarrer leurs bateaux dans les meilleures conditions. Leur remplacement était donc devenu indispensable avant le retour de la belle saison.

Ces travaux, cofinancés par la Région et la municipalité, ont nécessité un peu plus de temps que prévu. Il faut dire qu'entre une météo parfois capricieuse et un port ayant une faible profondeur, l'intervention des moyens nautiques a dû être adaptée, le chantier a suivi le rythme bien connu du littoral : celui des marées plus que celui du calendrier ! Aujourd'hui, les nouvelles chaînes sont en place et le port, géré par l'APLG (association des plaisanciers du Goyen), a retrouvé toute sa capacité d'accueil. Plus d'une centaine de bateaux vont y prendre leurs quartiers d'été. Seule la fonction d'escale appréciée par les plaisanciers de passage pour une nuit ou deux n'y sera plus assurée.

Nous souhaitons à tous les plaisanciers une excellente saison, de belles navigations.

Pour les pêcheurs, quelques belles prises et surtout beaucoup de plaisir sur l'eau.

Quant aux poissons, qu'ils se rassurent : les nouveaux quotas sont là pour leur rappeler qu'eux aussi ont droit à quelques vacances !



Aménagement de la place du Musée maritime

L'ancienne cour de l'hospice a récemment fait l'objet d'un important nettoyage. Initialement, cette opération devait permettre d'offrir temporairement aux commerçants un nouvel espace provisoire d'activité. Faute de candidature, la commune a saisi cette occasion pour remettre le site en ordre et le fleurir. Canons, balises et ancres, jusqu'alors entreposés à l'abri des regards, ont été retirés puis redispuestos en centre-ville et le long du littoral, où ils sont désormais davantage mis en valeur auprès des habitants comme des touristes. Ce grand nettoyage marque une première étape en vue d'un futur projet de réaménagement et de valorisation.



Les bornes électriques poursuivent leur branchement au territoire

La mobilité évolue et les équipements publics aussi. Une nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques a récemment été mise en service sur le parking de la gare maritime de Sainte-Évette, offrant un service supplémentaire aux habitants, aux visiteurs et aux voyageurs en partance pour l'île de Sein. Cette installation complète la borne déjà présente place du Général-de-Gaulle, au Stum, qui accompagne les automobilistes depuis plusieurs années. Et l'histoire ne s'arrête pas là : une nouvelle implantation est prévue à l'automne sur la place de la France-Libre afin de renforcer encore l'offre disponible sur la commune.

Le développement de ces équipements répond à l'évolution des usages et participe à l'amélioration des services proposés sur le territoire. Habitants, professionnels et visiteurs disposent ainsi de solutions de recharge plus nombreuses et mieux réparties. Il faut reconnaître que les habitudes changent. Il n'y a pas si longtemps, les automobilistes se demandaient où trouver une station-service. Aujourd'hui, certains repèrent les bornes de recharge sur leur itinéraire. Il est désormais plus facile de trouver une prise électrique qu'une pompe à éthanol dans le Cap-Sizun ! Rassurons-nous toutefois : l'essentiel reste de pouvoir repartir sereinement, quelle que soit l'énergie qui nous emmène, sur les routes de notre territoire.



Tadams, le petit train touristique

Lancé début mai 2026 en phase test jusqu'à la fin de l'été, Tadams, le petit train touristique de la baie d'Audierne, permet aux habitants et visiteurs de découvrir le littoral sans utiliser leur voiture. Il dessert Le Stum, la place Jean-Simon, les Viviers/Capucins, la plage de Trescadec, l'embarcadere de Sainte-Évette ainsi qu'un circuit spécial vers Poulgoazec le samedi matin. Le billet aller-retour est fixé à 6 €, en vente à l'office de tourisme ou à bord. Pensé comme une offre touristique mais aussi comme un service de transport, le dispositif facilite l'accès aux plages et au port. Le départ au Stum est signalé par un totem en forme de phare. Les autres arrêts sont indiqués par un panneau précisant les horaires de passage.



Campagne de sécurité des loisirs nautiques et de la plaisance

La direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Finistère se mobilise jusqu'au 30 septembre pour informer et protéger les usagers de la mer.

En cas d'urgence :

- alertez les CROSS immédiatement ;
- composez le 196 (ce numéro d'urgence permet aux secours de vous géolocaliser) ;
- utilisez le canal 16 de votre VHF.

Quelques chiffres

Entre le 1^{er} mai et le 30 septembre 2025 :

- 3 655 opérations de secours maritime ont été coordonnées par le CROSS-A Étel et le CROSS Corsen
- 2 885 interventions relatives à la pratique de la plaisance et des loisirs nautiques
- 142 opérations liées à la baignade qui reste l'une des principales causes des interventions de secours aux personnes
- 23 personnes ont perdu la vie en mer sur la façade atlantique
- 869 interventions ont été déclenchées à cause d'avaries de propulsion, faisant de la plaisance à moteur l'activité qui mobilise le plus de secours en mer, comme en 2024

— Nouvelles entreprises

Nos commerçants ont du talent !



Fleurs Bleues

Café et céramique

Juliette Liénard, barista fraîchement diplômée vous reçoit dans sa nouvelle boutique !
2, rue Ernest-Renan
29770 Audierne
Tél. : 02 98 94 05 18
Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 h à 17 h 30
Instagram & Facebook : @fleursbleuesceramique



Oh chouette des crêpes !

Crêpes à emporter, crêpes garnies, kouign-amann...

Ne ratez pas la fameuse galette-saucisse de Fabienne et Thierry Bonin !
Sous les halles
2, place de la Liberté
29770 Audierne
Tél. : 02 98 94 01 44 – 06 77 28 70 76
Ouvert du mardi au samedi de 8 h à 14 h
Instagram & Facebook @Oh Chouette Des Crêpes



Crèmerie-fromagerie-laiterie Gilbert

Crèmerie-fromagerie-laiterie Gilbert

3, quai Anatole-France
29770 Audierne
Tél. : 02 98 82 47 23
Il faut absolument goûter le délicieux fontainebleau fait maison par Valérie Mazoyer !
Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30, puis de 15 h à 19 h 30
Le dimanche de 10 h à 12 h 30
Fermé le lundi
Instagram : @laiterie_gilbert_audierne
Facebook : @Laiterie Gilbert Audierne



PoulArz

Architecte d'intérieur, maître d'œuvre

Loïc Leclère vous reçoit dans un lieu confortable pour concevoir vos projets d'aménagement intérieur et de construction neuve.
2, rue Ernest-Renan
29770 Audierne
Tél. : 06 38 72 33 10
loic@poularz.bzh



Boutique Rose

Bijoux et accessoires de mode, pièces uniques sur commande

4 bis, quai Anatole-France

29770 Audierne

Tél. : 06 13 60 58 59

Une partie de la collection est créée sur place
par Soizic Hamoniaux !

Et aussi des pièces uniques sur commande.

Retrouvez-la tous les jours dans sa boutique,
ou sur le marché d'Audierne quand il fait beau !

Fermé le dimanche



Le Glacier dans la Biscuiterie

Salon de thé

8, quai Anatole-France

29770 Audierne

Tél. : 02 98 70 67 87

Ouvert tous les jours de 10 h 30 à 21 h 30

Olivier, bien connu de tous sur la commune, nous régale
déjà de ses kouignardises, ses douceurs sucrées et ses
glaces artisanales faites maison. Il a ouvert en juin
un salon de thé regroupant toutes ces gourmandises
et propose aussi des paninis pour les encas.

Une terrasse en face du salon de thé permet de se prélasser
au bord de l'eau le temps de la pause déjeuner ou autour
d'une glace après la plage.

— Calendrier des marchés



À l'année

- Tous les mercredis, de 6 h à 14 h, place de la Liberté
- Tous les samedis, de 6 h à 15 h, places de la Liberté, de la République, des Halles,
(rues Lesné et Laennec en juillet-août)

En juillet-août

- Tous les mercredis de 18 h à minuit, place de la Liberté (marché nocturne et concert)
- Tous les mardis de 17 h 30 à 19 h 30, parking des Capucins (marché nocturne bio de
producteurs locaux)

— Culture



Rue des Arts : quand la rue devient galerie !

Pour redonner vie à la rue Danton aux nombreux commerces fermés depuis des années, la municipalité lance la rue des Arts, un projet qui transformera certaines vitrines inoccupées en supports d'exposition pour des artistes et artisans d'art locaux.

Dès cet été, la devanture de l'ancienne boulangerie, située au 15, rue Danton, deviendra le premier espace dédié à ce projet. Les créateurs n'ayant pas d'atelier ouvert en permanence au public pourront y exposer leurs œuvres et bénéficier ainsi d'une meilleure visibilité.

La rue Danton abrite déjà deux galeries d'art et un cabinet d'architecte qui exposera également des tableaux. Il s'agit donc d'amplifier cette dynamique en suscitant l'installation de nouveaux lieux destinés à la création artisanale et artistique. L'objectif étant à terme de créer un parcours cohérent menant à l'église Saint-Raymond qui, lorsqu'elle sera rénovée, pourra aussi accueillir des manifestations culturelles.

— Enfance-jeunesse



Nos écoliers en Normandie !

Au retour des vacances de Pâques, les élèves de la classe de CM1-CM2, accompagnés des CM1-CM2 de l'école Henri-Matisse de Pont-Croix, se sont rendus en Normandie pour un séjour de quatre jours consacré à la Seconde Guerre mondiale et plus particulièrement au Débarquement. Les visites des plages du Débarquement, du cimetière américain, du mémorial Pégasus, du château et Mémorial de Caen, du musée du Débarquement à Arromanches les ont beaucoup intéressés parfois un peu choqués, notamment le film *D-Day* visionné au Mémorial de Caen ou celui projeté dans le cinéma 360° à Arromanches ainsi que la partie du musée du Mémorial de Caen consacrée à la Shoah. Un séjour chargé d'émotions que ce soit au niveau des visites ou des rencontres !



La classe de CE2-CM1-CM2 de l'école d'Esquibien

est partie en voyage scolaire à Montignac dans le Périgord du 14 au 19 juin 2026. Ce projet s'est fait avec l'école publique de Confort-Meilars, du réseau d'écoles rurales.

Au programme de la semaine, axée sur la préhistoire et le Moyen Âge : visite guidée de la grotte de Lascaux IV, descente de la Vézère en canoë, fabrication de vitraux, découverte de la grotte de Rouffignac, visite du château de Castelnaud et du site préhistorique de Castel-Merle, spéléologie.



Les élèves de CE2-CM1 de l'école Pierre-Le-Lec d'Audierne

ont tous obtenu leur permis piéton dans le cadre de la prévention des risques. Le but est d'acquérir de bons réflexes lors des trajets à pied. Une gendarme était venue au préalable se présenter, expliquer en quoi consiste le permis piéton et aider les élèves à prendre conscience du danger. Elle avait observé les élèves au cours d'une promenade pédagogique dans les rues de la ville et leur avait distribué un livret de formation. Les gendarmes sont revenus à l'école le 2 juin faire passer leur premier examen aux élèves de CE2-CM1 qui ont répondu à un questionnaire pour valider leur permis.



Pourquoi penser l'optimisation des déchets verts dans vos jardins ?

Sur le département, 3 objectifs :

- réduire de 25 % nos déchets verts en déchetterie ;
- mieux les valoriser ;
- optimiser les coûts.

Beaucoup de jardiniers utilisent le produit des tontes pour pailler leur potager et moins arroser. Ce processus est aussi intéressant pour les parterres de fleurs, car s'il garde la fraîcheur au pied des massifs, il limite le désherbage. Pour des idées : symettr@bzh ou les retrouver sur Instagram et Facebook.

Quand l'exotisme s'invite dans nos massifs municipaux !

Au fil des saisons, les habitants découvrent dans nos massifs municipaux des plantes aux formes et aux floraisons parfois inattendues. Ces choix reflètent la passion de nos équipes techniques pour l'acclimatation de végétaux venus d'ailleurs. Parmi eux figure le yucca bleu, originaire du sud-ouest du Texas et du Mexique, qui est une plante encore peu connue du grand public. Son feuillage persistant résistant aux vents marins structure les massifs tout au long de l'année, tandis que sa floraison blanche attire abeilles et autres pollinisateurs. Peu exigeante en entretien et résistante à la sécheresse, elle répond aux enjeux actuels d'une gestion durable des espaces verts. La présence de cette voyageuse dans nos plantations illustre une conception moderne du fleurissement, où esthétique, biodiversité et adaptation climatique avancent main dans la main. Une belle démonstration que l'exotisme n'est pas toujours synonyme de fragilité : certaines plantes migrent loin pour finalement se sentir presque chez elles.



Une opposition vigilante et constructive

Après une mobilisation exceptionnelle, près d'un électeur sur deux (à 17 voix près) a choisi, en mars dernier, de soutenir le projet de notre liste "Passons À l'Action". Cette confiance nous engage. Nous entendons l'honorer pleinement en défendant une gestion de bon sens, et en portant une voix exigeante et constructive au sein du conseil municipal.

Une gestion municipale responsable ne se mesure pas à la popularité des promesses électorales, mais à la capacité de tenir les engagements pris devant les habitants, et de garantir durablement le bon fonctionnement et le développement de la commune.

Nous partageons tous la nécessité d'offrir à nos enfants les meilleures conditions de scolarité possibles. C'est un devoir. Mais le choix, clivant, de la rénovation de l'école Pierre Le Lec parmi les options possibles, nous oblige à une vigilance accrue, tant ses conséquences financières pèseront sur notre commune.

La maîtrise de la dette figurait parmi les engagements forts de la majorité. Nous nous inquiétons donc légitimement du traitement d'autres sujets essentiels (Associations, économie locale, voirie, sécurité, patrimoine, attractivité). Nous orientons-nous vers des sacrifices conséquents et des mesures médiatiques, ou vers une perte de nos capacités d'investissement et une dérive des finances municipales?

À l'échelle intercommunale, nous déplorons l'adoption du projet de nouveau siège de la communauté de commune rue Lamartine, en dépit d'un coût 3 fois supérieur à celui de la refonte du siège actuel. Nous attendons désormais que la majorité, qui s'était un temps opposée à ce projet, soutienne le maintien de l'Office de Tourisme au cœur de la ville.

Loin des feux des projecteurs et des effets d'annonce, l'opposition poursuivra son travail de fond. Notre rôle est, et demeurera, de contrôler, questionner, proposer et alerter lorsque cela sera nécessaire. Nous continuerons à veiller à la transparence de chaque euro engagé, et à l'intérêt général. Nous restons à votre écoute pour échanger sur les sujets qui concernent Audierne et Esquibien. Vous pourrez d'ailleurs nous retrouver, comme chaque année, parmi les bénévoles de nombreuses associations qui animeront votre saison estivale.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été, propice aux retrouvailles et aux moments partagés.

Vos élus d'opposition.

Corinne Briant, Nathalie De Neve, Grégoire Dirson, Guy Lancou, Philippe Laporte, Corinne Le Moenner, Pascal Mendili.

Hommage à Erwann Gléveau



La ville d'Audierne, les pêcheurs du port et les familles du Cap-Sizun ont célébré la mémoire d'Erwann Gléveau, disparu en mer le 29 avril 2026 à bord de son bateau, le *Santa Maria Dominique II*.

En pratique

Octobre 2025 – Mai 2026

Ils sont arrivés parmi nous

13/12 : SAUVERVALD
Lou-Carmen, Kongkeo
02/01 : KWIATKOWSKI Léopold,
Raphaël
01/02 : SENECHAL Leylah
05/03 : BIGOT Yorann
26/03 : LE GALL Owen
20/04 : LÉON Cariou Lysandre
09/05 : ROISIN Émeline,
Clémence, Zoé

Ils nous ont quittés

LE VAILLANT Maryvonne
REY Jean
QUÉRÉ Germaine
LE QUÉRÉ Marcel
SERGENT François
DANZÉ Yvette
DIDAILLER Marie
DONNART Marie
GUÉZENNEC Alain
GUILLLOU Henri
LE ROY Marie
LEBLANC Claudine
LOUARN Denise
SOLMON Gisèle
BONTONNOU Yvette
BOSSER Anne
BOURDON Jean
DINCUFF Jean-Philippe
GRÉGORY Rémy
L'HOUE Jacques
LOXQ Marguerite
RINQUIN Yvette
BARDOULAT Claude
BOITIER Jeannine
MURATORE Jacqueline
PICHON Pierre
SPINEC Jean
CEUNEAU Roland
GONÂTRE Georgette
GUEGUEN Rachel
GUELLEC Ildud
JÉZÉQUEL Yvonne
LANNOU Marie

Ils se sont dit oui

LE QUÉRÉ Jean-Alain
et BREHIN Dorothée
16.05 : LE LAY Philippe,
Henri, Noël et
HANICOTTE Gaëlle
16.05 : QUIDÉ Maxime
et DELOISON Emilie
23.05 : LHARIDON Lénaïg,
Denis, Claude et NAROUR
Thomas

LE JONCOUR Nicolle
LE PELLEC Odette
LE TENNIER Jean
MATHIS Michèle
MATT Franck
MUTELLE Philippe
PELLAY Aline
PÉTON Marguerite
PRIOL Jeanne
RINCEL Claude
ROSCONVAL Yvette
SIMON Anne
TANGUY Simone
THÉBAULT Madeleine
WOLTERS Janine
ANDRÉ Christine
CALVEZ Esther
COLLIN Kenan
GARREL Daniel
KÉRIMEL de KERVENO Monique
VELLY Jean
ZAMBRA Simon
BONISSENT Yvette
MÉIL Martial
DALLE Marie-Christine
KÉRISIT Emmanuel
KERMEL René
LARIDON Chantal
LEBEUL Marie
LEBRUN Thérèse
LELAURAIN Michèle
PLOUHINEC Jean
POUCHOUS Annie

Infos pratiques

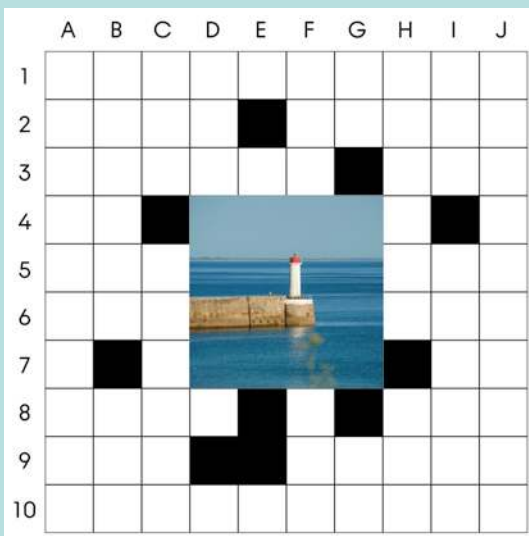
Zone bleue

Depuis le 1^{er} juillet et jusqu'au 30 septembre, zone bleue à Audierne de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. À titre expérimental, la durée de stationnement autorisé avec disque passe de 1 h 30 à 2 h.

Ours Gwaien

Directeur de la publication : Florent Lardic
Rédacteur en chef : Thierry Capron
Comité de rédaction : Malika Redaouia,
Caroline Charron
Relecture-correction : Céline Davaze
Ont participé à la rédaction : Yves Miossec,
Thierry Coupelant, Fabrice Burel,
Georges Castel

Mots croisés d'Audierne, de Victor Kersaudy



Horizontalement : 1. Habitant d'Audierne. 2. Détériorer. – Appuya sur la sonnette. 3. Fera fonctionner son fusil. – Moyen de transport. 4. Pronom personnel indéfini. 5. Quand elle est pleine, elle est haute. – Mèche de cheveux. 6. Fait avec audace. – Bruit. 7. Deux à Rome. 8. Aussi. – Longue période. 9. Gagné à une tombola. – Faire avancer le bateau. 10. Elle enlève les écailles des poissons.

Verticalement : A. Pour se déplacer. B. Il y en a plusieurs à Audierne. – Imitation. C. Rapporte des points à la belote. – Retourna aux urnes. D. Vieille colère. F. Revenu de solidarité. – Médecin spécialisé. G. Non à Londres. – Voyelles. H. Ils empêchent les bateaux de dériver. – Troublé. I. Surveille la télévision. – Fruits. J. Elle travaillait autrefois à Audierne.

Horaires des cars

Plusieurs lignes de cars régionaux Breizhgo permettent de rejoindre Audierne :

- la ligne 952 : Douarnenez-Audierne ;
- la ligne 952b : Pointe du Raz-Quimper ;
- la ligne 953 : Pointe du Raz-Audierne-Quimper.

Retrouvez les itinéraires et les horaires sur Breizhgo.bzh. Tickets et carnets BreizhGo en vente à l'office de tourisme.

Frelons asiatiques

La phase de piégeage est terminée. En supplément du protocole national, la mairie a acquis un lot supplémentaire de pièges qu'elle met actuellement à disposition des habitants qui en ont fait la demande. La mairie prend en charge la destruction des nids de frelons sur la commune. En cas de découverte de nids, merci de le signaler à la mairie.

Credits photos, illustrations : Marc Arzel,
Magnific, Thierry Coupelant, Thierry Capron,
Fabrice Burel, Axel Bertin-Mériguet, Michel
Van Praët, Caroline Charron, Jean-Nicolas des
Pommare, Jean-marc Schneider, Sandrine Paul,
Laurie-Anne Courson, Christian Petipas.
Photo de couverture et 4^e de couverture :
Marc Arzel
Conception graphique : Studio Fouin Zanardi.
Impression : Imprimerie du Commerce, Quimper

Achevé d'imprimer : juillet 2026.
Dépôt légal : juillet 2026.
Date prévisionnelle du prochain conseil
municipal : 16 septembre.
Pour en savoir plus : site Internet : audierne.bzh
Facebook : @VilleAudierneEsquibien
Instagram : @villeaudierne
Tél. mairie d'Audierne : 02 98 70 08 47
Tél. mairie d'Esquibien : 02 98 70 02 76

